

Intervention au congrès de l'URI en mars 2022

Bonjour à toutes et à tous

J'interviens au nom de l'union Territoriale des Retraités de la CFDT Métropole Lilloise ou UTR,

Avant de revenir sur le rapport d'activités de l'URI, et des actions faites avec notre UTR ou qui auraient pu être faites avec notre UTR, je souhaite revenir sur notre entité.

Nous sommes donc un syndicat de retraités, mais c'est qui un retraité ?

C'est quelqu'un qui a travaillé une bonne partie de sa vie, qui mérite une retraite convenable afin de profiter avec un minimum de tracasseries pour le reste de sa vie.

On n'est plus vieux à 60 ans, à 70 ans non plus et on a encore plein de choses à vivre !!!

Nous n'avons plus de revendications purement professionnelles, plus le stress du travail, mais nous avons des revendications spécifiques qui peuvent également intéresser les salariés (le logement, le pouvoir d'achat, accès aux soins, au transport)

Mais à quoi ça sert d'adhérer chez les retraités ?

L'adhésion au syndicat des retraités est une prolongation de l'adhésion en tant que salarié dans une autre structure qui traite les problèmes spécifiques aux retraités mais aussi ceux de l'ensemble de la société.

Le service à l'adhérent existe toujours, 2 exemples :

- La complémentaire santé, contrat collectif, négocié au niveau national, réservée aux adhérents sans restriction d'âge...
- La carte Cézam qui permet de bénéficier de réductions sur les tarifs cinémas, hôtels, musées, etc.

C'est dans l'intérêt de la CFDT mais aussi de nos adhérents qui continuent ainsi à bénéficier de services mais aussi du réseau CFDT

Je vous rappelle que l'Union Régionale des Retraités des HDF organise en lien avec l'URI des formations « préparer sa retraite » qui concernent les futurs retraités.

J'espère vous avoir convaincu de l'intérêt pour vos adhérents de rejoindre les UTR de leur périmètre....

En ce qui concerne le rapport d'activités, nous sommes d'accord avec celui-ci quand il est dit : ce sont les militants mandatés qui font vivre la CFDT dans les organismes paritaires »

Et c'est pour cette raison que nous avons apprécié la rencontre des mandatés CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) de toute la région (retraités, salariés, militants représentant les personnes handicapées) en novembre 2021

Nous réclamions depuis la création des CDCA en 2017 ce travail ensemble pour avoir une parole CFDT

Mais ce travail en commun n'est pas effectif dans toutes les structures. Nous ne pouvons-nous empêcher de réagir quand nous lisons page 21 « par l'intermédiaire de son réseau de mandatés (ARS-CESER) la CFDT HDF défend auprès des acteurs régionaux :

- Le développement de la prévention auprès des jeunes, les personnes en situation de précarité, les personnes âgées
- Une réelle prise en compte du handicap, du vieillissement de la population et de ses conséquences (aidants, perte d'autonomie) »

Il nous semble important voire primordial pour plus d'efficacité que nos mandatés salariés à l'ARS, au CDCA, travaillent avec les mandatés retraités au CDCA, dans les CVS (Conseil de Vie Sociale), les CLICS et relais d'autonomie.

Dans le RA, on parle enfin des aidants ce qui n'était pas le cas auparavant, Il faut souligner que c'est la commission santé de l'UTR de la Métropole Lilloise qui a commencé à travailler sur ce sujet et qui a conçu une affiche à poser sur les panneaux d'affichages dans les entreprises. La commission a également préparé un dossier avec les textes existants pour aider les délégués, les salariés. Un diaporama a également été présenté dans les congrès de syndicats où nous avons participé et lors de rencontres dans les sections CFDT. **C'est un travail des militants retraités à disposition de l'ensemble de l'organisation CFDT...**

Autre passage qui nous fait dire « pourquoi ne travaillons-nous pas ensemble »

« Lors de la crise sanitaire, les professionnels de santé ont été mis à rude épreuve. La CFDT HDF s'est rapprochée des syndicats santé sociaux pour relayer les dysfonctionnements rencontrés dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux »

Pourquoi ne pas avoir sollicité les UTR et ses mandatés dans les CDCA, les CVS et les CCAS ?

La CFDT retraités a toujours répondu positivement lors d'appels à actions comme les manifs : par exemples celle du 17/12/20 contre l'âge pivot à 64 ans ou plus récemment le 30/11/2021 à l'initiative des Syndicats santé sociaux et Interco ERD59 dans le cadre du Ségur de la santé. Nous avons également aidé lors des élections TPE : distribution des sacs à pain, mailing, téléphone.

Comme l'URI, **notre UTR a signé lors de notre congrès du 30 septembre 2021, la charte de lutte contre les VSS** et nous avons prévu d'organiser une rencontre/débat sur ce sujet le 25 novembre prochain, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Il nous semble important de mener des actions avec les associations du pacte du pouvoir de vivre, mais comme il est dit dans le RA, « nous peinons à nous faire connaître »

Sur ce sujet également, **nous pensons qu'il faut plus de lien entre les salariés et les retraités afin d'avoir une parole CFDT**, par exemple sur la fracture numérique qui est l'un des thèmes pris en charge par l'URI, Nous constatons que dans les structures où nous avons des mandatés CFDT retraités, ce point est à l'étude, au CDCA, à la MEL...

Nous sommes en accord avec le RA quand **il dit qu'il faut faire évoluer le débat public sur les enjeux majeurs de Société**. Dans ce sens, l'UTR ML a organisé une rencontre/débat : parlons dérèglement climatique et..... Solutions

Toujours dans le RA page 26 sur le développement, nous sommes évidemment d'accord quand il est écrit « c'est grâce au développement que nous gagnons notre capacité à pouvoir porter sereinement notre type de syndicalisme, mais aussi pour avoir la possibilité de peser sur les pouvoirs publics, les décideurs, les employeurs afin de défendre les intérêts des travailleurs ».

Nous ajoutons à ce texte, les retraités et les personnes âgées.

Une convention a été signée avec l'URR CFDT qui engage l'URI avec les retraités sur la fidélisation des adhérents.

Mais dans la réalité d'aujourd'hui, pourquoi y-a-t-il encore tant de difficultés à effectuer les transferts ? Pourquoi lors de notre participation au congrès de syndicats, les délégués n'ont jamais entendu parler du syndicat des retraités ?

Je reviens à la première partie de mon intervention, c'est dans l'intérêt de la CFDT mais aussi et surtout de celui des adhérents.

Les militants de l'UTR de la Métropole Lilloise reste à votre disposition pour plus de renseignements, des rencontres, des interventions dans vos syndicats

Je vous remercie de votre écoute.